## AFAFE SAINT CREPIN DE RICHEMONT

## TRAVAUX CONNEXES PROJET

TC n° 1: (Les Chevaux blancs)	- Nettoyage et Girobroyage du chemin existant	550 ml
TC n° 2: (Fontaine de Lumeuil)	- Arasement de talus	100 ml
TC n° 3: (Les Chalards)	- Pose de 2 buses de 6 ml. Diam.500	12ml
TC n° 4: (Le Clos de Martial)	- Nettoyage et Girobroyage chemin de randonnée	500 ml
TC n° 5: (Terre de Lafont)	- Nettoyage et Girobroyage du chemin existant	1100 ml
(	- Régalage et nivellement du chemin existant	1100 ml
	- Arrachage et dessouchage d'arbres	4
	- Elagage	$100 \ ml$
TC n° 6 : (Chemin de Grange Haut	te) – Reprofilage et compactage chemin existant	750 ml
	– Création d'une aire de retournement (15*15)	$225 m^2$
TC nº 7: (Le Garrelou)	- Pose de 2 buses (diam. Continuité existant)	12 ml
TC n°9: (Les Vacheries)	- Création d'un chemin en terre ( emprise 5 ml. Bande de roulement 3 ml )	250 ml
TC n° 10 : (Les Tuiliéres)	- Réfection d'un chemin empierré (Apport de 15 cm de grave concassée)	150 ml
TC n° 11 : (La Terre des ages)	- Nettoyage, nivellement et régalage partie ancie	en chemin 110 ml
TC n° 12 : (La Terre des Ages)	- Arasement de 2 talus	120 ml
	- Arrachage de haie à compenser	120 ml
	- Plantation de haie compensatoire	120 ml
TC n° 13 : (Combe Vieille)	- Remise en culture chemin rural	250 ml
<i>TC n</i> ° <i>14 :</i> (Le Tuquet)	- Arasement de talus	80 ml
	- Arrachage de haie à compenser	80 ml
	- Plantation de haie compensatoire	80 ml
TC n° 15 : Dans tout le périmètre emplacement à déterminer au projet.	- Entrée de parcelles	50
<i>TC n</i> ° <i>16 :</i> (Bouy de Perral)	- Création d'un chemin en terre ( emprise 5 ml. Bande de roulement 3 ml )	150 ml
<u>TC n° 17 :</u>	- Reprofilage et compactage chemin existant	1000 ml
<u>TC n° 18 :</u>	- Reprofilage et compactage chemin existant	1800 ml
<u>TC n° 19 :</u>	- Création d'un chemin en terre ancien	650 ml
TC n° 20 : (Le Grand Pré)	- Création d'un fossé de 0,50 ml de profondeur	100 ml
<u>TC n° 21 :</u>	- Création d'un chemin en terre ancien	800 ml

<u>NB : TC 18 :</u> Passage à gué, laisser 5ml en avant et après pour ne pas toucher l'écoulement.

 $\underline{TC~6-10-17-18-19}$ : OK pour réfection des chemins mais prévoir continuité des ornières sur les parcelles attenantes.